



Fonds de développement des territoires

Politique de soutien aux entreprises

2016-2017

## **TABLE DES MATIÈRES**

Préambule .....	3
Informations générales .....	4
Municipalités couvertes .....	4
Entreprises admissibles .....	4
Étendue des services .....	4
Présentation des services .....	5
Services-conseils .....	5
Mentorat .....	5
Formations .....	5
Promotion .....	6
Soutien technique particulier .....	7
Financement .....	7
Fonds locaux .....	8
Fonds touristiques .....	8
Fonds de développement des territoires .....	8
Créavenir .....	8
Futurpreneur Canada .....	8
Soutien aux communautés rurales .....	9
Dispositions abrogatives .....	9
Mise en vigueur .....	9
Conclusion .....	9

## **PRÉAMBULE**

Suivant la sanction du projet de loi 28 Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a remis la responsabilité du développement local et régional de notre territoire entre les mains de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRC).

Depuis, 1998, le Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu (CLD) œuvre auprès des entreprises afin de favoriser l'essor économique sur le territoire par la création, la consolidation et l'expansion d'entreprises et par la création d'emplois dans le respect du développement durable et le maintien du niveau élevé de qualité de vie des citoyens. De plus, il veut également agir de façon proactive sur les enjeux économiques et sur l'amélioration du cadre de vie qui prévalent dans la MRC.

C'est donc dans un esprit de continuité et d'efficacité que la MRC a opté pour le maintien de l'organisme économique, le CLD, pour le mandater afin de prendre toute mesure pour favoriser l'essor économique par le soutien des entrepreneurs et entreprises de son territoire.

La MRC en collaboration avec le CLD ont entamé un travail de réflexion considérable afin d'identifier les axes et les priorités d'intervention qui orienteront les actions effectuées sur l'ensemble de notre territoire.

Ce travail a servi de base pour l'élaboration ou la mise à jour des différentes politiques, plans d'actions et pour le développement d'outils de travail qui pourront être utilisés par la MRC et les différents organismes qui y sont reliés.

Sans contredit, chacune des municipalités de la Vallée du Richelieu possède des réalités bien distinctes dont il fallait tenir compte à l'intérieur de cette orientation globale.

Dans un premier temps, la tâche a donc consisté à établir le portrait de la Vallée du Richelieu par la compilation de plusieurs données statistiques très variées, notamment par leur teneur et par les sources auxquelles elles font référence. Cette photographie des réalités de notre région a été la pierre angulaire qui a permis l'identification des axes de travail et des priorités d'intervention pour le développement économique et local de la Vallée du Richelieu.

Au début 2016, le CLD s'est grandement questionné sur l'étendue des services offerts et des besoins spécifiques des entrepreneurs et des entreprises de notre région. L'organisme a ainsi revu chacun des services et a élargi son coffre d'outils pour mieux répondre aux besoins de gestionnaires et entrepreneurs de la Vallée du Richelieu.

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Avant de vous faire état de l'ensemble des services offerts, voici quelques informations nécessaires à la bonne conduite du développement économique de la MRCVR.

### **Municipalités couvertes**

Pour obtenir les services du CLD, les entreprises ou organismes doivent être situés sur le territoire de la MRC de la Vallée du Richelieu, c'est-à-dire sur une des municipalités suivantes :

- + Beloeil;
- + Carignan;
- + Chambly;
- + McMasterville;
- + Mont-Saint-Hilaire;
- + Otterburn Park;
- + Saint-Antoine-sur-Richelieu;
- + Saint-Basile-le-Grand;
- + Saint-Charles-sur-Richelieu;
- + Saint-Denis-sur-Richelieu;
- + Saint-Jean-Baptiste;
- + Saint-Marc-sur-Richelieu;
- + Saint-Mathieu-de-Beloeil.

### **Entreprises admissibles**

Nos services couvrent l'ensemble des entreprises ou organismes, peu importe la taille, le statut (immatriculé, incorporé, etc.), le type d'entreprise (agricole, industrielle, commerciale, de services, etc.), le secteur d'activités ou l'étape du cycle de l'entreprise (démarrage, croissance, etc.). Les entreprises visées par le soutien aux entreprises sont :

- + Coopératives;
- + Entreprises d'économie sociale;
- + Entreprises privées;
- + Organismes municipaux;
- + Organismes sans but lucratif;
- + Personnes désirant démarrer une entreprise.

### **Étendue des services**

Nos services sont offerts aux entrepreneurs et aux gestionnaires d'entreprises. Ceux-ci couvrent :

- + L'entrepreneuriat et les entreprises :
  - Le démarrage d'entreprises;
  - L'acquisition d'entreprises;

- L'accueil d'entreprises industrielles, commerciales ou de services, ainsi que les institutions;
- Le développement des affaires dans des projets de croissance, d'innovation, d'exportation, de relève.
- ✚ Le tourisme;
- ✚ Le domaine agricole relié aux cas de relève, d'incubateur ou d'aide spécifique.

## **PRÉSENTATION DES SERVICES**

Notre équipe de professionnels est à l'écoute de l'entrepreneur pour l'épauler dans ses démarches. Notre accompagnement peut prendre 2 formes distinctes, c'est-à-dire les services-conseils et le financement.

### **Services-conseils**

Les services-conseils sont des rencontres personnalisées où nos professionnels sont à l'écoute des besoins de l'entrepreneur afin d'offrir un service spécifique à celui-ci.

#### **Mentorat**

Dans cette relation privilégiée, un entrepreneur d'expérience (mentor) souhaite partager son expertise en entrepreneuriat par l'accompagnement d'une personne nouvellement en affaires (mentoré) afin de transférer ses connaissances et son savoir-être en affaires. Le mentorat est une relation d'accompagnement basée sur la confiance et le respect mutuel.

Le jumelage entre un mentor et un mentoré s'avère une alliance stratégique gagnante. Par le biais de ce service, le mentoré peut se doter plus rapidement des qualités de bon gestionnaire, en plus d'assurer la viabilité de son entreprise et d'en augmenter significativement le taux de survie.

#### **Formations**

L'éventail de sujets, des formateurs, du type et de la durée de chaque formation sont un coffre d'outils inestimables pour les entrepreneurs et les gestionnaires d'entreprises.

Les causeries, d'une durée d'une heure trente, sont présentées par un formateur externe. Offerte sous forme de léger déjeuner, elles donnent l'opportunité aux participants de survoler un sujet particulier et de discuter avec un spécialiste. Elles sont souvent le déclencheur vers une formation plus élaborée pour ceux qui désirent approfondir le sujet.

Nos formations internes d'une demi-journée sont livrées par notre équipe en fonction de leur spécialité respective. Elles couvrent des sujets très variés pour une clientèle essentiellement en démarrage. Ces formations de base, sont données plusieurs fois par année.

Pendant une demi-journée, nos conférenciers externes viennent apporter des solutions faciles et concrètes à des problématiques entrepreneuriales. Lors de ces formations, dites externes,

la présentation est plus élaborée que celle de nos causeries et sont établies en fonction des besoins des entrepreneurs et gestionnaires d'entreprises. Elles sont habituellement non-récurrentes.

Échelonnées sur plusieurs mois, les cohortes sont offertes par des spécialistes externes qui viennent développer un sujet bien précis de la vie entrepreneuriale. Combinaison d'une formation de groupe sur les notions et les concepts en lien avec le quotidien des entreprises, cette approche est également appuyée par un coaching individuel adapté au profil du participant, selon ses besoins et ses défis personnels.

## Promotion

La promotion joue un rôle vital dans le développement économique d'une région. Autant pour être reconnu à l'intérieur de notre territoire que pour se faire connaître en dehors de nos limites territoriales, voir même à l'étranger, il est important que nos entreprises obtiennent une vitrine dans les différentes activités du CLD.

Que ce soit en développant une relation fournisseur/client, un partenariat d'affaires ou pour l'échange de services, les liens entre les entreprises du territoire crée de la richesse dans la Vallée du Richelieu. Le CLD s'applique à développer le réseautage entre nos entreprises par les liens développer avec les différentes chambres de commerce du territoire.

Au CLD, plusieurs outils sont mis à la disposition des entreprises de chez-nous. Le site Internet [cldvr.qc.ca](http://cldvr.qc.ca) comprend une section particulière intitulée « Vos succès », on y retrouve plusieurs informations sur les entreprises inscrites. Le site [regiongourmande.com](http://regiongourmande.com) est l'Endroit spécifique pour nos intervenants touristiques. Ce site fait le lien entre les intervenants et est une très bonne vitrine pour la visibilité à grande échelle. Par ailleurs, ce dernier sera entièrement revu pour une meilleure intégration, de plus grandes interconnexions et une visibilité accrue.

À chaque mois, une infolettre est distribuée à plus de mille lecteurs. Dans chaque édition, le CLD s'assure d'y inclure le portrait d'une entreprise. De plus, lors de chaque activité ou participation à des activités, la promotion des entreprises est une priorité.

L'application Facebook est aussi un outil très prisé. Nous nous efforçons d'y est très présent autant via le CLD que via Région gourmande. Dès qu'une entreprise y fait une apparition, le CLD le commente et le retransmet. De plus, tous les bons coups de nos entreprises ou intervenants y sont ajoutés. Tous ces efforts de dynamisation sur les médias sociaux offrent à nos entreprises une plus grande visibilité.

Par ailleurs, la MRC et le CLD travaille de concert pour promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique sur l'ensemble de la Vallée du Richelieu.

## Soutien technique particulier

Nos conseillers chevronnés s'adaptent aux besoins de la clientèle entrepreneuriale et soutiennent les entrepreneurs dans leurs démarches et leurs projets. À l'intérieur de ces consultations individuelles, le soutien peut prendre, entre autres, la forme de :

- ✚ Aide à l'élaboration et à la réalisation du plan d'affaires ou d'opportunités;
- ✚ Assistance à la recherche de financement ou de programmes d'aide gouvernementale;
- ✚ Facilitateur d'embauche de consultants;
- ✚ Recherche de locaux ou de terrains;
- ✚ Référencement vers des services plus spécialisés;
- ✚ Renseignements sur les diverses sources de financement sur le marché;
- ✚ Services-conseils en développement industriel, en exportation et en entrepreneuriat.

De façon plus spécifique, nous avons développé une expertise en matière de développement industriel. Nous pouvons être un allié indispensable, entre autres, pour :

- ✚ L'achat ou la modernisation de machinerie;
- ✚ L'embaucher et la formation du personnel;
- ✚ L'exportation de produits;
- ✚ L'identification de programme d'aide financière ou technique;
- ✚ L'implantation, la construction, la rénovation ou l'agrandissement d'usine;
- ✚ La recherche de local industriel, de terrain ou de bâtiment;
- ✚ L'obtention des crédits d'impôt en recherche et développement (R&D).

Pour l'entrepreneur qui souhaite faire les choses autrement, nous proposons l'accompagnement d'affaires par opportunité, aussi appelé approche A2O. Cette manière de procéder se substitue à la forme traditionnelle du plan d'affaires et propose le démarrage de l'entreprise en mode action grâce.

L'entrepreneur entre directement en interaction avec les différents acteurs du milieu et a l'occasion de valider le bien-fondé de ses idées et de ses perceptions sur le terrain. En plus de confirmer rapidement l'existence d'une opportunité d'affaires, il bénéficie de l'encadrement du conseiller dans la concrétisation de son projet.

## Financement

Le CLD analyse les projets nécessitant une aide financière, formule une recommandation au conseil de la MRC et en assure le suivi jusqu'à la fin du projet ou de la période de financement du projet.

La création de nouveaux outils financiers ou l'abolition d'outils actuels doivent être effectués par décision du Conseil des maires.

## Fonds locaux

Les Fonds locaux combinent le Fonds local d'investissement ainsi que le Fonds local de solidarité et représentent le principal outil financier du CLD. Ils peuvent apporter une aide, sous forme de prêt, dans le démarrage, l'expansion, la modernisation ou la relève / acquisition d'entreprise. Ce soutien financier, réalisé en partenariat avec les Fonds locaux de solidarité FTQ, sert toujours de complément dans le montage financier.

## Fonds touristiques

Le tourisme ayant été identifié comme étant un axe prioritaire pour la MRC, le Fonds touristique de la Vallée du Richelieu a été créé dans le but de soutenir et de développer les projets de promotion des entreprises touristiques de la région. Au fil des ans, la vocation dudit Fonds a évolué, priorisant désormais la réalisation de projets touristiques collectifs et structurants qui engendrent des retombées économiques pour l'ensemble de la région.

Ses objectifs principaux, en lien avec la Politique touristique adoptée en 2016 par la MRC sont de :

- ✚ Renforcer et structurer l'offre touristique existante sur le territoire;
- ✚ Renforcer les liens entre les entreprises touristiques du territoire et augmenter leur sentiment d'appartenance;
- ✚ Soutenir financièrement les intervenants touristiques dans la réalisation de projets structurants;
- ✚ Augmenter la visibilité et la notoriété de la région à l'extérieur et à l'intérieur de celle-ci;
- ✚ Attirer de nouvelles clientèles et fidéliser les clientèles existantes.

## Fonds de développement des territoires

Une fois par année, la MRC ou le CLD fait un appel de projets afin de soutenir des actions particulières liés à certains axes ou priorités de la MRC. Cette aide financière est versée sous forme de subvention. Les projets qui y sont déposés ne sont habituellement pas récurrents.

## Créavenir

Le programme **Créavenir** est offert par Desjardins, en collaboration avec le CLD de La Vallée-du-Richelieu. Ce programme permet d'offrir de soutien technique et de l'accompagnement, en plus de financer les projets des jeunes entrepreneurs qui ne se qualifient pas pour du financement traditionnel, sans exiger de mises de fonds propres ni les garanties usuelles.

## Futurpreneur Canada

Le CLD s'est associé à Futurpreneur Canada, un organisme qui contribue à la croissance de l'économie en soutenant les jeunes qui désirent se lancer en affaires. Le programme Futurpreneur Canada pourrait permettre aux entreprises de surmonter les difficultés liées à l'obtention de financement, tout en ayant accès à un mentor.



## Soutien aux communautés rurales

Le CLD administre et coordonne, au nom de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, le Soutien aux communautés rurales issu de la *Politique nationale de la ruralité*. Celui-ci a pour principales orientations de promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations, de favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire, d'assurer la pérennité des communautés rurales et de maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

## **DISPOSITIONS ABROGATIVES**

La présente Politique de Soutien aux entreprises remplace et abroge toute règle ou politique antérieure en cette matière. Elle peut être modifiée en tout temps par le Conseil des maires.

## **MISE EN VIGUEUR**

La présente politique a pris effet depuis le 1 avril 2016 mais officiellement en vigueur à la date d'adoption par le Conseil des maires.

## **CONCLUSION**

La Politique de Soutien aux entreprises se veut un outil pour mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à un développement économique efficace et en lien avec les axes et priorités d'intervention de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu. Ces mesures de soutien à l'entrepreneuriat comprennent aussi l'entrepreneuriat de l'économie sociale et l'adoption de différentes stratégies en matière de développement de l'entrepreneuriat.